



LaurentianUniversity
Université**Laurentienne**

RAPPORT BUDGÉTAIRE 2009-2010

Présenté au

Conseil des gouverneurs

Le 17 avril 2009

Respectueusement soumis par le Comité du budget :

R. F. Bourgeois (président)

J. Isbister

G. Labelle

S. Radey

P. Sawyer

Université Laurentienne Budget 2009-2010

Contexte actuel des universités de l'Ontario

Comme les membres de la communauté universitaire et du Conseil des gouverneurs le savent fort bien, les budgets de fonctionnement des universités de l'Ontario sont en sérieuse difficulté, en dépit des 2,8 milliards de dollars supplémentaires qu'apporte en cinq ans le plan du gouvernement de l'Ontario intitulé *Vers des résultats supérieurs*. Ce plan a été lancé en 2005 et le gouvernement de l'Ontario a laissé entendre qu'un successeur de ce plan fera partie du budget de 2010-2011. Malgré cette injection de fonds, le financement provincial par étudiant des universités est le plus faible au Canada, car les inscriptions ont augmenté. Parallèlement, les coûts continuent de grimper, ce qui fait que les universités ont des budgets de fonctionnement déficitaires. En outre, en raison du ralentissement actuel de l'activité économique, il ne semble pas que la Province soit en mesure de combler le manque à gagner budgétaire des universités.

Au cours de l'année civile 2010, la plupart des universités de l'Ontario, y compris la Laurentienne, devront obtenir une évaluation actuarielle de leurs régimes de retraite. À moins que les marchés boursiers ne remontent substantiellement ces évaluations, la plupart des universités devront affecter d'importantes charges supplémentaires à leurs budgets de fonctionnement, car la loi oblige actuellement les employeurs à combler le manque à gagner du financement de leurs régimes de retraite. Les universités ont demandé à la Province d'adopter des lois pour les soulager du fardeau de ces paiements, mais n'ont pas eu de succès jusqu'à présent.

Les nouvelles sont bonnes dans le domaine des budgets d'immobilisation. Afin de stimuler l'économie en période de sérieuse récession, le gouvernement fédéral met 2 milliards de dollars à la disposition des collèges et universités, somme dont le gouvernement provincial et d'autres sources verseront la contrepartie, pour appuyer des nouveaux projets de construction prêts à démarrer et qui doivent être complétés d'ici mars 2011. L'Ontario a indiqué qu'il est disposé à verser sa contrepartie.

Toutes les universités, y compris la Laurentienne, ont présenté des propositions relatives à de nouveaux édifices, à la modernisation d'installations existantes et à l'entretien différé. Les décisions touchant le financement fédéral sont attendues en mai. Même si la date n'est pas encore déterminée, les fonds provinciaux de contrepartie devront arriver peu après afin de réaliser le stimulus économique escompté et de respecter les échéances du programme.

Contexte actuel de l'Université Laurentienne

Les prévisions préparées par l'Université Laurentienne à l'automne 2008 ont montré que si les programmes de base demeurent inchangés, les hausses prévues des coûts entraîneraient un déficit de 12 millions de dollars dans le budget de fonctionnement. Avec un budget total de l'ordre de 100 millions de dollars, il était hors de question que l'établissement se permette un tel déficit.

Par conséquent, le Comité du budget a supprimé des dépenses totalisant 7,7 millions de dollars. Il a aussi réduit de 1,9 million de dollars les cotisations de l'employeur au régime de retraite, car,

à l'époque, le régime affichait un excédent. La réduction de cette cotisation pouvait être considérée comme un remboursement d'un prêt effectué plusieurs années auparavant, quand un manque à gagner dans le fonds de pension avait obligé l'employeur à augmenter ses cotisations. Avec ces deux redressements, et en puisant dans les réserves restantes, le Comité du budget a pu présenter au Conseil un budget montrant un déficit de 2,4 millions de dollars pour 2008-2009.

Le Conseil a accepté le budget mais, en raison du déficit, a demandé au recteur intérimaire, M. Robert Bourgeois, d'examiner en profondeur la structure et le budget de l'Université en vue d'éliminer le déficit. Avec l'aide du personnel et du corps professoral, M. Bourgeois a effectué l'étude que le Conseil a approuvée aux assemblées du 19 décembre 2008 et du 20 février 2009.

Cependant, lorsque le rapport intitulé *Plan pour faire de nouveau preuve de viabilité à l'Université Laurentienne* (plan de viabilité) a été présenté, le déficit prévu pour 2008-2009 avait augmenté. Il semble maintenant que le déficit accumulé à la fin de l'année sera de l'ordre de 5 millions de dollars, comme indiqué dans le plan de viabilité.

Principaux facteurs responsables du manque à gagner dans les fonds de fonctionnement

La cause la plus importante de la détérioration est que les inscriptions sont inférieures à celles prévues dans le budget. En outre, en raison de la baisse des valeurs des actifs, le régime de retraite n'affiche plus un excédent mais un déficit, et l'Université a jugé prudent d'annuler la cessation de ses cotisations. L'insuffisance des inscriptions a ajouté 2 millions de dollars au déficit, et la reprise des versements au régime de retraite, environ un million de dollars (et non pas 1,9 million parce qu'elle a eu lieu en cours d'exercice). Il importe d'ajouter que, même si par les années passées la Province avait injecté d'importants fonds dans le budget de fonctionnement à la toute fin de l'exercice, cela ne s'est pas produit au printemps 2008.

Les prévisions initiales ont révélé un grand fossé budgétaire pour 2009-2010 jusqu'à 2011-2012

Alors que nous entreprenions notre plan de viabilité, un sombre tableau financier s'est dessiné pour l'Université. Sans contrôle, au lieu de baisser, le déficit allait grimper à 11 millions de dollars en 2009-2010, à 13 millions en 2010-2011, et à 15 millions en 2011-2012, pour atteindre au total plus de 44 millions à la fin de la période de trois ans. Ce tableau figure dans la section du cadre financier (4.5) du plan de viabilité. De toute évidence, l'Université ne pouvait pas accepter des déficits aussi dévastateurs.

Il a été déterminé aussi qu'elle ne pouvait pas non plus tolérer le choc qu'entraînerait pour ses programmes l'élimination du déficit en une seule année. Le plan accepté par le Conseil prévoyait plutôt l'élimination graduelle du déficit.

Cycle pluriannuel proposé

Selon le plan de viabilité, il faudra trois ans pour restaurer l'équilibre budgétaire à la Laurentienne. En 2009-2010, le déficit passerait de 5,3 millions de dollars à 4 millions. En 2010-2011, il descendrait à 2 millions et en 2011-2012 à zéro. Même ce scénario nous laisse avec un déficit cumulatif de 11,3 millions de dollars qu'il faudra éliminer au cours des années suivantes.

Mesures proposées pour réduire le fossé budgétaire

Fait intéressant, toutes les universités de l'Ontario ont jusqu'à présent révélé que leurs stratégies financières aboutissent à peu près au même plan, c.-à-d. éliminer leur déficit en trois ans.

Voici les principales hypothèses sous-jacentes aux prévisions de la Laurentienne :

1. La subvention provinciale par étudiant n'augmentera pas.
2. La suppression de coûts éliminera la première moitié du déficit et la hausse des revenus éliminera la deuxième.
3. Pour augmenter suffisamment les revenus, les inscriptions devront augmenter de presque 1 000 en trois ans.

De toute évidence, si la première hypothèse se révèle exagérément pessimiste, notre tâche sera plus facile, mais nous pensons qu'il est préférable de ne pas compter là-dessus pour le moment.

Comme nous l'avons dit, notre stratégie pour atteindre notre but financier est de compenser environ la moitié du manque à gagner avec la hausse des inscriptions et l'autre moitié avec des compressions budgétaires. Quoique la part relative attribuée à la hausse des revenus ou à la réduction des dépenses puisse varier légèrement d'une année à l'autre, notre but est de réaliser des compressions budgétaires totalisant 7,6 millions de dollars supplémentaires au cours des trois prochaines années, soit à peu près l'équivalent des 7,7 millions de dollars déjà extraits des budgets de fonctionnement. Si ces prévisions se révèlent exactes, nous aurons réduit les dépenses de fonctionnement d'environ 15 % à compter de 2008-2009.

Pour l'exercice 2009-2010, nous proposons une réduction nette des dépenses d'environ 3,0 millions de dollars. Nous avons espéré les réduire de quelque 3,45 millions mais nous ne recommandons pas d'aller aussi loin à ce stade. En éliminant toutes les formes de dépenses discrétionnaires et en suspendant les admissions à deux programmes à compter de cet automne, nous pensons avoir atteint la limite à partir de laquelle toute autre réduction nuirait aux activités d'enseignement et de recherche de l'Université en 2009-2010. La liste détaillée des réductions budgétaires proposées se trouve à la page 7 de ce document. En ne comblant pas les postes vacants, en réduisant notre recours aux contrats de durée limitée et les paiements de surcharge de travail, nous espérons éviter les mesures plus draconiennes qui s'imposeront si nous devons aller au-delà des réductions des dépenses proposées. Du côté des revenus, nous travaillons énergiquement pour mettre en œuvre les stratégies détaillées de recrutement et de fidélisation exposées dans le plan de viabilité.

Mise en œuvre du plan

Les membres de l'Université s'appliquent à mettre le plan en œuvre.

Au chapitre de la hausse des revenus, nous avons pris de nombreuses mesures pour augmenter les inscriptions. Elles incluent notamment une bourse pour les nouveaux étudiants francophones qui suivent des cours en français, un site Web amélioré, une campagne de publicité, la liaison communautaire accrue par téléphone et sur Internet, une meilleure publicité pour promouvoir la fidélisation, et bien d'autres mesures visant à renverser la chute des inscriptions et à attirer plusieurs centaines de nouveaux étudiants à partir de 2009. Nous pensons que ces mesures sont

efficaces. En même temps cependant, il ne faut pas oublier que beaucoup d'autres universités prendront le même type de mesures.

Quant à la réduction des dépenses, le Comité du budget a longuement étudié les dépenses de chaque unité du campus, y compris des programmes d'enseignement et de recherche et des services de soutien. Au lieu d'imposer des réductions proportionnelles générales, le comité a cherché les compressions qui seraient les moins néfastes à long terme pour l'établissement. Le but était d'effectuer les réductions d'une manière qui, lorsque la situation économique s'améliorera, mettra le campus dans une position plus solide.

Le Comité du budget continuera de se réunir fréquemment et de surveiller les inscriptions chaque mois afin de voir si nous sommes sur la bonne voie pour réaliser nos hypothèses pour l'exercice 2009-2010. Si les inscriptions et la fidélisation ne se matérialisent pas comme prévu, nous devons recommander d'autres réductions des dépenses au Conseil des gouverneurs. Un rapport d'étape sera remis à chaque assemblée du Conseil afin que nous ayons le temps d'imposer au besoin des compressions supplémentaires.

À l'heure où nous présentons ce budget pour approbation, nous pensons toujours que nous pouvons atteindre nos cibles financières. Pour contrebalancer les inscriptions planifiées et ambitieuses, nous avons pris une mesure prudente dans le budget en ne prévoyant aucune hausse de notre subvention gouvernementale.

P.j.

Université Laurentienne
BUDGET 2009-2010

(en milliers de \$)

REVENUS

Revenus budgétés au début de l'année	100 153
Changements:	
Augmentation des subventions	1 141
Augmentation des frais de scolarité	2 700
Intérêts	(250)
Revenus divers	170
	<hr/>
Prévisions en matière de revenus pour fin de l'année	<u>103 914</u>

DÉPENSES

Dépenses budgétées au début de l'année	104 220
Engagements élargis:	
Salaires et avantages sociaux inclus fonds pour augmentations	6 857
Rénovations	(200)
Diminutions nettes proposées des dépenses	(2 963)
	<hr/>
Prévisions en matière de dépense pour fin de l'année	<u>107 914</u>

SURPLUS (DEFICIT) **(4 000)**

Université Laurentienne
BUDGET 2008-2009

Augmentations proposées des dépenses

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE		
Corps professoral - Changements et nominations	541 638	
Programme Georgian	318 427	
Dépenses de fonctionnement	<u>160 000</u>	1 020 065
SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE		
Soutien en matière de secrétariat et technicien		20 000
AUTRES SECTEURS		
Initiatives de recrutement	509 332	
Autres	<u>415 863</u>	925 195
Total des augmentations proposées		<u>1 965 260</u>

Diminutions proposées des dépenses

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE		
Corps professoral - Changements et nominations	(2 076 768)	
Fonds de fonctionnement et de surcharge - Décanat	<u>(850 302)</u>	(2 927 070)
SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE		
Bureau du Vice-recteur à l'enseignement	(102 077)	
Bibliothèque	(75 000)	
Soutien technicien	(12 200)	
Collaboration - St-Lawrence	(164 881)	
Recherche et Études supérieures	<u>(350 905)</u>	(705 063)
AUTRES SECTEURS		
Administration - Postes et changements	(211 996)	
Bourses	(300 000)	
Remboursement de la dette	(364 000)	
Autres	<u>(420 000)</u>	(1 295 996)
Total des diminutions proposées		<u>(4 928 129)</u>

Total des diminutions proposées des dépenses **(2 962 869)**

Université Laurentienne
Prévisions budgétaires 2009-2010

	Budget 2008-2009	Situation anticipée 2008-2009	Budget Préliminaire 2009-2010	Projection 2010-2011	Projection 2011-2012
<u>REVENUS</u>					
Subventions provinciales	63 016 579	63 092 696	64 158 206	64 158 689	64 158 689
Droits de scolarité	29 959 867	28 366 000	32 660 134	33 966 539	35 325 201
Intérêts	750 000	500 000	500 000	500 000	400 000
Subvention fédérale	1 532 795	1 532 795	1 532 795	1 564 000	1 579 000
Frais divers	4 893 520	4 776 543	5 063 100	5 092 000	5 194 000
Aug. des revenus due à l'accroissement des inscriptions				2 005 000	2 005 000
Aug. des revenus due à l'accroissement des inscriptions					2 120 000
TOTAL DES REVENUS	100 152 761	98 268 034	103 914 235	107 286 228	110 781 890
<u>DÉPENSES</u>					
Salaires	67 977 362	67 677 362	70 593 010	73 416 730	76 353 400
Avantages sociaux	12 876 765	14 176 765	14 895 470	15 417 513	16 034 214
Services publics et entretien ménager	3 885 500	3 510 500	3 565 500	3 636 810	3 709 546
Acquisitions de la bibliothèque	1 789 000	1 789 000	1 733 383	1 733 383	1 733 383
Autres	13 154 845	13 854 845	12 889 974	12 850 792	12 840 347
Bourses	4 471 898	4 471 898	4 171 898	4 171 000	4 171 000
Répartition des subventions (recherche ou autres)	65 000	65 000	65 000	65 000	65 000
Provision pour les réductions				(2 005 000)	(2 005 000)
Provision pour les réductions					(2 120 000)
TOTAL DES DÉPENSES	104 220 370	105 545 370	107 914 235	109 286 229	110 781 890
SURPLUS (DÉFICIT) NET AVANT AFFECTATIONS	(4 067 609)	(7 277 336)	(4 000 000)	(2 000 000)	(0)
AFFECTATION BUDGÉTAIRE 2008-09	1 668 076	1 668 076	0	0	0
SURPLUS (DÉFICIT) NET	(2 399 533)	(5 609 260)	(4 000 000)	(2 000 000)	(0)
SURPLUS (DÉFICIT) ACCUMULÉ, DÉBUT DE L'EXERCICE	0	588 000	(5 021 260)	(9 021 260)	(11 021 260)
SURPLUS (DÉFICIT) NET	(2 399 533)	(5 609 260)	(4 000 000)	(2 000 000)	(0)
SURPLUS (DÉFICIT) ACCUMULÉ, FIN DE L'EXERCICE	(2 399 533)	(5 021 260)	(9 021 260)	(11 021 260)	(11 021 260)

Autres dépenses comprend :

Équipement, assurances, frais de justice et de vérification, perfectionnement professionnel, déplacements, taxes municipales, remboursement de la dette, initiatives de recrutement, location d'espaces, fournitures pédagogiques.

Université Laurentienne
ESTIMATION DES REVENUS POUR 2009-2010

	BUDGET 2008-2009	SITUATION ANTICIPÉE 2008-2009	BUDGET 2009-2010
SUBVENTIONS PROVINCIALES			
DE BASE	38 980 325	38 475 000	38 475 000
NORD DE L'ONTARIO	5 704 000	5 704 000	5 704 000
BILINGUISME	7 742 000	7 704 000	7 704 000
ACCESSIBILITÉ	301 362	323 547	323 547
LEADERSHIP EN RECHERCHE	196 000	194 824	196 000
TAXES MUNICIPALES	477 000	477 000	477 000
SAGES-FEMMES	331 467	331 467	331 467
PROGRAMME DE COLLABORATION (SC INFIRMIÈRES)	801 336	813 124	815 000
FONDS DE RENDEMENT EN RECHERCHES	350 000	189 224	190 000
FONDS DE CROISSANCE (1er CYCLE)	1 877 800	900 000	2 399 936
FONDS DE CROISSANCE (ÉTUDES SUPÉRIEURES)	1 459 001	2 313 927	3 101 627
FONDS DE RENDEMENT	314 000	286 197	286 197
FONDS POUR LA CROISSANCE-ÉTUDES SUPÉRIEURES	250 000	288 500	350 000
SUBVENTION SPÉCIALE (FRANCOPHONE)	2 062 558	2 062 558	2 071 304
NOUVELLES INITIATIVES EN MATIÈRE DE QUALITÉ	2 169 800	1 733 128	1 733 128
FINANCEMENT UNIQUE		1 296 000	
TOTAL DES SUBVENTIONS PROVINCIALES	63 016 649	63 092 496	64 158 206
SUBVENTION FÉDÉRALE DE SOUTIEN INDIRECT À LA RECHERCHE			
	1 532 795	1 532 795	1 532 795
REVENU DES DROITS DE SCOLARITÉ	29 959 798	28 366 200	32 660 134
REVENUS DIVERS	4 893 520	4 776 543	5 063 100
INTÉRÊTS	750 000	500 000	500 000
TOTAL DES REVENUS	100 152 761	98 268 034	103 914 235

Université Laurentienne
BUDGET DES DÉPENSES POUR 2009-2010

	BUDGET 2008-2009	BUDGET 2009-2010
SCIENCES SOCIALES ET HUMANITÉS	19 598 358	20 860 486
SCIENCES ET GÉNIE	16 211 880	17 081 731
ÉCOLES PROFESSIONNELLES	16 654 446	17 438 732
FACULTÉ DE GESTION	4 970 099	4 824 336
RECHERCHE ET ÉTUDES SUPÉRIEURES	2 936 167	2 635 231
BIBLIOTHÈQUE	4 794 247	4 550 841
ÉDUCATION PERMANENTE	2 265 059	2 319 913
AUTRES DÉPENSES D'ENSEIGNEMENT	2 811 307	3 064 560
SERVICES ÉTUDIANTS	9 022 032	8 886 317
ADMINISTRATION	8 223 820	8 821 510
SERVICE D'INFORMATIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	2 728 804	2 826 400
AVANCEMENT DE L'UNIVERSITÉ	2 122 188	2 193 927
INSTALLATIONS	11 097 080	10 296 475
INITIATIVES DE RECRUTEMENT	0	509 332
RÉDUCTION NATURELLE DES EFFECTIFS	(325 000)	(325 000)
RÉPARTITION DES SUBVENTIONS (RECHERCHE OU AUTRES)	65 000	65 000
AUTRES	1 044 884	1 864 446
TOTAL DES DÉPENSES	104 220 370	107 914 235

Université Laurentienne
ANALYSE PAR ARTICLE DE DÉPENSE
BUDGET 2009-2010

	BUDGET 2008-2009	SITUATION ANTICIPÉE 2008-2009	BUDGET 2009-2010
SALAIRES	67 977 362	67 677 362	70 843 010
AVANTAGES SOCIAUX	12 876 765	14 176 765	14 895 470
TOTAL PARTIEL	80 854 127	81 854 127	85 738 480
ACQUISITIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE	1 789 000	1 789 000	1 733 383
SERVICES PUBLICS & CONTRATS D'ENTRETIEN MÉNAGER	3 885 500	3 510 500	3 565 500
ÉQUIPEMENT	2 817 607	2 817 607	2 605 543
BOURSES	4 471 898	4 471 898	4 171 898
ASSURANCES	400 000	400 000	400 000
FRAIS DE JUSTICE ET DE VÉRIFICATION	400 000	800 000	400 000
DÉPLACEMENTS, RÉUNIONS (COMPREND SPORTS INTER.)	960 412	960 412	941 606
PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL	920 000	920 000	900 000
RECRUTEMENT ET DÉMÉNAGEMENT	407 977	407 977	454 970
INITIATIVES DE RECRUTEMENT	0	0	509 332
ADHÉSIONS	185 000	185 000	185 000
SUBVENTIONS DE RECHERCHE DIRECTE	210 000	210 000	221 000
LOCATION D'ESPACES	1 042 904	1 042 904	942 904
TAXES MUNICIPALES	477 000	477 000	477 000
AUTRES	5 398 945	5 698 945	1. 4 667 619
TOTAL DES DÉPENSES	104 220 370	105 545 370	107 914 235

NOTE

1. Fournitures pédagogiques, fournitures de laboratoire, fournitures de bureau, frais interurbains téléphone, frais postaux, impression, catalogage des ressources documentaires, publications, publicité et promotion